



Intégration du Credit Suisse : Employeurs Banques salue la démarche d'UBS

Bâle, 31.08.2023. En tant que partenaire social, Employeurs Banques accompagne la reprise du Credit Suisse par l'UBS. L'association salue la démarche responsable et concertée avec les partenaires sociaux d'UBS en matière de suppressions d'emplois. Le contexte favorable du marché du travail dans le secteur bancaire rend confiant.

UBS a annoncé aujourd'hui qu'elle allait intégrer complètement Credit Suisse (Suisse) SA. En ce qui concerne l'emploi, la banque a communiqué qu'environ 3'000 collaborateurs seront licenciés au cours des prochaines années.

Employeurs Banques salue le fait que l'UBS ait aujourd'hui clarifié la situation et indiqué la voie à suivre pour réussir l'intégration de Credit Suisse. Cette clarté est importante pour toutes les parties concernées, mais surtout pour les collaboratrices et collaborateurs qui apporteront une contribution importante à la réussite du processus d'intégration.

Compte tenu de la situation de départ, il fallait malheureusement partir du principe qu'une suppression de postes serait inévitable dans chacun des scénarios discutés. Les ordres de grandeur annoncés, l'échelonnement sur plusieurs années et surtout la mise en place d'un plan social très généreux témoignent d'une approche prudente et responsable de la part d'UBS.

Employeurs Banques constate que les suppressions de postes annoncées interviendront dans un contexte du marché du travail «favorable» à cette situation. L'indice du marché de l'emploi calculé à la demande d'Employeurs Banques révèle une pénurie de main-d'œuvre qualifiée supérieure à la moyenne dans le secteur bancaire par rapport à l'ensemble de l'économie. Certains paramètres de cet indice, comme le nombre élevé de postes vacants (6'682 au 30.6.2023), le taux de chômage record de 2% actuellement ainsi que les prévisions d'emploi positives de la branche, permettent d'espérer que les licenciements attendus pourront être en grande partie compensés.

Employeurs Banques est le partenaire social du secteur bancaire et est responsable, avec la Société des employés de commerce et l'Association suisse des employés de banque, de la convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire. Aussi bien l'UBS que le Credit Suisse sont soumis à cette convention collective de travail. Les trois partenaires sociaux accompagnent le processus de reprise depuis son annonce le 19 mars 2023 et sont en contact régulier avec la Direction du travail du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO. La collaboration des partenaires sociaux avec UBS et Credit Suisse a été réglée dans un accord signé le 30 août 2023.

Avec l'annonce d'aujourd'hui, c'est une marque avec une grande tradition qui selon toute vraisemblance disparaîtra de la place financière suisse en 2025. On peut le regretter d'un côté. Mais d'un autre côté, cette étape malheureusement nécessaire montre que, grâce à l'excellente collaboration entre le Conseil fédéral, la Banque nationale, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers et les banques impliquées, il a été possible d'assurer la stabilité de la place financière, d'éviter les dommages pour l'économie et de limiter les répercussions sur les employés. Cela doit être considéré comme un signe de la force de la place financière.

Contact :

Renseignements : Balz Stückelberger, directeur de Arbeitgeber Banken, 079 628 20 28.

A propos d'Employeurs Banques

Employeurs Banques représente tous les groupes bancaires dans toutes les régions du pays, défend les intérêts d'employeurs et s'engage pour des conditions-cadres attrayantes et compétitives de la place financière suisse. En tant que responsable de la convention collective de travail du secteur bancaire, l'association garantit la paix sociale du travail. Employeurs Banques est membre de l'Union patronale suisse (UPS).

www.arbeitgeber-banken.ch/fr/